VILLE-MARIE PROVINCE DE QUÉBEC, COMTÉ DE TÉMISCAMINGUE



COMMISSION SCOLAIRE DU LAC-TÉMISCAMINGUE LUNDI 26 FÉVRIER 2018

Comité exécutif

À la séance ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire du Lac-Témiscamingue, dûment convoquée et tenue à la salle Lac-Témiscamingue de l'Édifice Bruyère, à dix-neuf heures;

à laquelle session sont présents :

M^{me} Hélène Nickner

MM. Denis Beauvais

Pierre Rivard

Jean-François Trahan

Tous commissaires formant quorum sous la présidence de M. Pierre Rivard.

Assistent également à cette séance :

MM. Éric Larivière, directeur général

Joël Fleury, directeur du Serv. des ressources matérielles et du transport scolaire

M^{me} Josée Pelchat, secrétaire générale

Le président déclare la réunion ouverte.

E-2018-1268 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la commissaire Hélène Nickner et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté.

E-2018-1269 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 27 NOVEMBRE 2017

Le procès-verbal ayant été remis aux commissaires en même temps que l'avis de convocation ou avant, il est proposé par le commissaire Denis Beauvais et résolu unanimement qu'il soit adopté et signé comme s'il avait été lu.

E-2018-1270 <u>LISTE DES PAIEMENTS FAITS AUX COMMISSAIRES ET AU DIRECTEUR GÉNÉRAL</u>

Il est proposé par le commissaire Jean-François Trahan et résolu unanimement que les paiements faits aux commissaires et au directeur général, présentés dans le document **DSRF-1718-06**, soient approuvés.

E-2018-1271 <u>MODERNISATION DE LA CHAUFFERIE À L'ÉCOLE DU CARREFOUR DE LATULIPE «MESURES 50621/2018; 50622/2018; 50625/2018 ET 50626/2018 »</u>

Suite à l'ouverture des soumissions, il est proposé par la commissaire Hélène Nickner et résolu unanimement que la Commission scolaire du Lac-Témiscamingue accorde le contrat pour la modernisation de la chaufferie à l'école Du Carrefour de Latulipe à l'entreprise Champoux électrique inc. pour un montant de 317 231,89 \$ taxes en sus et que le directeur du Service des ressources matérielles soit autorisé à signer tout document à cet effet incluant les modifications au contrat jusqu'à concurrence de 10 % du prix initial.

E-2018-1272 REMPLACEMENT DE L'ASCENSEUR À L'ÉCOLE RIVIÈRE-DES-QUINZE DE NOTRE-DAME-DU-NORD « MESURE 30850 »

Suite à l'ouverture des soumissions, il est proposé par le commissaire Denis Beauvais et résolu unanimement que la Commission scolaire du Lac-Témiscamingue accorde le contrat pour le remplacement de l'ascenseur à l'école Rivière-des-Quinze de Notre-Dame-du-Nord à l'entreprise « Maçonnerie Gilles Caya inc. » pour un montant de 554 049,13 \$ taxes en sus et que le directeur du Service des ressources matérielles soit autorisé à signer tout document à cet effet incluant les modifications au contrat jusqu'à concurrence de 10 % du prix initial.

E-2018-1273 <u>RÉAMÉNAGEMENT SALLES HABILLAGE/DÉSHABILLAGE FILLES ET GARÇONS À L'ÉCOLE GILBERT-THÉBERGE DE TÉMISCAMING « MESURE 50621/2018 »</u>

Suite à l'ouverture des soumissions, il est proposé par le commissaire Jean-François Trahan et résolu majoritairement que la Commission scolaire du Lac-Témiscamingue accorde le contrat pour le réaménagement des salles habillage/déshabillage à l'école Gilbert-Théberge de Témiscaming à l'entreprise 9207-6975 Québec inc. (G4 Construction) pour un montant de 93 573,00 \$ taxes en sus et que le directeur du Service des ressources matérielles soit autorisé à signer tout document à cet effet incluant les modifications au contrat jusqu'à concurrence de 10 % du prix initial.

La commissaire Hélène Nickner s'abstient (conflit d'intérêts).



LUNDI 26 FÉVRIER 2018 (SUITE)

E-2018-1274

RÉFECTION DE LA GRANDE SALLE À L'ÉCOLE NOTRE-DAME DE BÉARN « MESURE 50624/2017 »

Suite à l'ouverture des soumissions, il est proposé par la commissaire Hélène Nickner et résolu unanimement que la Commission scolaire du Lac-Témiscamingue accorde le contrat pour la réfection de la grande salle à l'école Notre-Dame de Béarn à l'entreprise « Les Constructions N.G. Roy inc. » pour un montant de 60 598,93 \$ taxes en sus et que le directeur général soit autorisé à signer tout document à cet effet incluant les modifications au contrat jusqu'à concurrence de 10 % du prix initial.

E-2018-1275

RÉAMÉNAGEMENT DES SALLES DE TOILETTES À L'ÉCOLE SAINT-JOSEPH DE NOTRE-DAME-DU-NORD « MESURE 50621/2014 »

Suite à l'ouverture des soumissions, il est proposé par le commissaire Denis Beauvais et résolu unanimement que la Commission scolaire du Lac-Témiscamingue accorde le contrat pour le réaménagement des salles de toilettes à l'école Saint-Joseph de Notre-Dame-du-Nord à l'entreprise « Maçonnerie Gilles Caya inc. » pour un montant de 56 259,93 \$ taxes en sus et que le directeur du Service des ressources matérielles soit autorisé à signer tout document à cet effet incluant les modifications au contrat jusqu'à concurrence de 10 % du prix initial.

QUESTIONS SUR LES COMPTES

Aucune

E-2018-1276

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le commissaire Jean-François Trahan et résolu unanimement que la séance soit levée. Il est précisément dix-neuf heures vingt-sept minutes lorsque les délibérations prennent fin.

Pierre Rivard, président

Josée Pelchat, secrétaire générale